

Le prix du savoir

L'accès à l'éducation et la situation financière des étudiants au Canada

# 7

## L'endettement des étudiants au Canada

Joseph Berger



# I. Introduction

Plus de la moitié des étudiants canadiens ont des dettes lorsqu'ils obtiennent leur diplôme. Selon les données les plus récentes, six diplômés universitaires sur dix et 45 % des diplômés collégiaux ont accumulé certaines dettes d'études au moment d'obtenir leur diplôme. En 2009, les diplômés de premier cycle qui ont emprunté pour payer leurs études devaient en moyenne 26 680 \$ lorsqu'ils ont obtenu leur diplôme; quant aux diplômés du collégial, cette somme s'élevait en moyenne à 13 600 \$ (bien que, comme nous en discuterons ci-dessous, le montant de la dette varie de façon importante d'une province à l'autre). Ces étudiants ont décidé que les avantages à long terme des études postsecondaires valent les sacrifices financiers à court terme associés aux dettes accumulées au moment de l'obtention du diplôme.

La plupart des étudiants qui empruntent le font par l'entremise des programmes gouvernementaux d'aide aux étudiants, c'est-à-dire que les gouvernements prêtent de l'argent aux étudiants pour couvrir le coût des études et de leur subsistance. En règle générale, les prêts pour études gouvernementaux sont francs d'intérêts pendant la période des études, et le premier paiement ne doit être effectué que six mois après la fin de celles-ci; toutefois, les intérêts s'accumulent pendant cette « période de grâce » de six mois. Certains étudiants, que ce soit par choix ou par nécessité (p. ex., s'ils ne sont pas admissibles à l'aide financière publique), choisissent d'emprunter aux banques, à des amis ou à des membres de la famille.

Ce chapitre donne un portrait de l'endettement étudiant au Canada au cours de la dernière décennie. Nous y décrivons les répercussions des mesures de réduction de la dette introduites à la fin des années 90 relativement à la dette des étudiants et

nous évaluons les tendances les plus récentes. Voici les trois principaux points d'intérêt :

- Premièrement, nous examinons la dette des étudiants universitaires. En nous appuyant sur des données qui proviennent de deux sources, nous démontrons comment la dette s'est accrue beaucoup plus lentement au cours de la présente décennie qu'au cours des années 90. Bien que la dette étudiante ait doublé au cours des années 90 (en dollars constants), elle ne s'est accrue que de 9 % entre 2000 et 2009. Cela est en partie dû à l'introduction de programmes de réduction de dette financés par le gouvernement, comme la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
- Deuxièmement, nous examinons la situation des étudiants collégiaux. Bien que les données ne soient pas aussi complètes que celles recueillies au niveau universitaire, il appert que la dette des étudiants collégiaux a suivi une tendance similaire. Elle a diminué au cours de la première partie de la décennie et elle remonte depuis.
- Troisièmement, nous examinons le remboursement et la gestion de la dette. Nous constatons que les 20 milliards de dollars de dette d'études non remboursés au Canada posent un défi sérieux pour beaucoup d'étudiants canadiens de niveau postsecondaire. De nombreux diplômés disent éprouver des difficultés à rembourser leur dette, peut-être parce que leurs paiements constituent une part trop grande de leurs revenus. Dans les dernières années, les gouvernements ont porté leur attention sur l'amélioration des programmes qui aident les emprunteurs durant la période de remboursement, comme nous le décrivons.

Ce chapitre met l'accent sur les succès stratégiques et les nouveaux objets de préoccupation. D'une part, l'expérience récente montre que les améliorations apportées aux programmes d'aide financière peuvent aider à contrôler l'accumulation de la dette d'études. D'autre part, les changements dans les frais de scolarité et dans les ressources peuvent exercer une pression non seulement sur les budgets des étudiants, mais également sur les budgets des programmes gouvernementaux. En d'autres termes, à mesure que les frais de scolarité et les autres coûts augmentent, ou que les revenus des étudiants provenant de sources telles que l'emploi diminuent, le contrôle de la dette étudiante devient plus coûteux. Ainsi, bien que les années 2000 aient été très différentes des années 90 en ce qui a trait à la dynamique de la dette étudiante, on ne peut pas être certain de ce que nous réservent les années 2010.

La décision du gouvernement du Canada de créer le programme canadien de bourses aux étudiants pour prendre la relève du programme des bourses d'études du millénaire après 2008-2009 est un pas dans la bonne direction, puisqu'il prévoit l'augmentation graduelle du montant des bourses financées par le gouvernement fédéral au cours de la période de cinq ans commençant en 2009-2010. Toutefois, tous les changements subséquents dans les frais de scolarité provinciaux, les politiques d'aide aux étudiants ou les paiements de transfert fédéraux aux provinces renforceront ou atténueront l'effet de ce programme. Par conséquent, seul le temps nous dira laquelle des deux décennies les plus récentes, les années 90 ou les années 2000, constituera la norme et laquelle constituera l'exception en ce qui concerne les changements dans le niveau de la dette étudiante.

## II. L'endettement des étudiants universitaires au Canada

Au cours des années 90, la dette des étudiants canadiens de premier cycle a doublé (en dollars constants). Les 45 % d'étudiants qui ont obtenu un diplôme de premier cycle en 1990 avec un certain niveau d'endettement (dette auprès du gouvernement, des banques, de membres de la famille ou d'amis) ont déclaré un peu plus de 8 000 \$ de dette d'études, ou 12 271 \$ en dollars de 2009. En 2000, une majorité de diplômés (53 %) ont déclaré avoir accumulé une dette d'études. Le niveau moyen d'endettement des étudiants de la classe de 2000 s'élevait à 20 500 \$, ou 24 706 \$ en dollars de 2009. (Veuillez noter qu'à moins d'indication contraire, tous les montants qui suivent sont indiqués en dollars de 2009.)

Depuis 2000, un portrait différent de la dette étudiante s'est dessiné. Comme discuté dans l'édition précédente du *Prix du savoir*, le niveau moyen de la dette étudiante n'a pas foncièrement changé au cours de la première moitié de la présente décennie. Selon l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), menée par Statistique Canada, l'incidence de l'endettement chez les étudiants de premier cycle qui ont achevé leurs études en 2005 n'était que d'un point de pourcentage plus élevé que celle des diplômés de la classe de 2000 (54 %). De plus, le montant de la dette, après la correction pour l'inflation, avait effectivement diminué, passant de 24 706 \$, en 2000, à 24 548 \$, en 2005.

Une tendance plus ou moins similaire émerge des résultats du sondage triennal du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) auprès des étudiants dans leur dernière année d'études de premier cycle. Dans la dernière partie de la décennie, le niveau d'endettement a diminué. En 2000, les répondants au sondage du CCREU qui avaient emprunté pour étudier ont déclaré une dette accumulée de 24 448 \$. En 2003, ce montant avait diminué à 22 541 \$ (toutefois, l'incidence de l'endettement chez les étudiants a légèrement augmenté, passant de 56 % en 2000 à 59 % en 2003).

Les sondages du CCREU corroborent non seulement les constatations de Statistique Canada, mais, parce qu'ils sont plus fréquents, ils nous permettent également de continuer notre examen de l'endettement des étudiants dans la présente décennie. Selon le CCREU, en 2006, soit un an après la plus récente collecte de données de Statistique Canada, qui démontrait une diminution entre 2000 et 2005, le niveau de l'endettement avait commencé à augmenter de nouveau, atteignant un niveau de trois pour cent plus élevé qu'en 2000 (25 275 \$). Les résultats du sondage de 2009 révèlent que la dette a augmenté d'un autre 5 % depuis 2006, passant à 26 680 \$.

En bref, la dette étudiante moyenne pour les étudiants universitaires de premier cycle a diminué légèrement dans la première partie de la présente décennie avant de recommencer à augmenter à un

**Tableau 7.II.1 – Dette des étudiants de premier cycle au moment de l'obtention du diplôme au Canada en 2000, 2003, 2005, 2006 et 2009**

	2000 (END)	2000 (CCREU)	2003 (CCREU)	2005 (END)	2006 (CCREU)	2009 (CCREU)
<b>Incidence de l'endettement</b>	53 %	56 %	59 %	54 %	59 %	58 %
<b>Montant moyen de la dette</b>	20 500 \$	20 286 \$	20 074 \$	22 800 \$	24 047 \$	26 680 \$
<b>Montant moyen de la dette en dollars de 2009</b>	24 706 \$	24 448 \$	22 541 \$	24 548 \$	25 275 \$	26 680 \$

Source : CCREU, *Enquête sur les étudiants de dernière année*, 2000, 2003, 2006 et 2009, Statistique Canada, END.

rythme relativement modéré. De fait, bien que la dette étudiante ait doublé entre 1990 et 2000, elle n'a augmenté que de 9 % au cours des neuf années depuis 2000 (tableau 7.II.1).

Il y a un certain nombre d'explications possibles au changement important dans la dynamique de la dette étudiante au Canada avant et après l'année 2000, notamment le fait qu'au cours de la majeure partie des années 2000, le rendement de l'économie canadienne (et, par conséquent, le marché du travail) était sain, ce qui avait un effet positif sur les ressources financières disponibles aux étudiants et à leurs familles. Les décisions stratégiques du gouvernement ont suscité d'autres développements.

- Le premier est le caractère modéré des augmentations des frais de scolarité. Comme Junor et Usher (2004) l'ont souligné, les frais de scolarité moyens des universités canadiennes ont doublé entre 1989-1990 et 1997-1998, en partie en conséquence des coupures budgétaires du gouvernement survenues au milieu des années 90. Cela a contribué à doubler la dette étudiante moyenne. Comme nous en avons discuté en détail au chapitre 4 de la présente édition, les frais de scolarité ont continué d'augmenter depuis, bien que pas aussi rapidement. Entre 1997-1998 et 2008-2009, les frais de scolarité des universités ont augmenté de 37 %. Le fait que l'augmentation des frais de scolarité au cours de la décennie actuelle n'a pas été suivie d'une augmentation proportionnelle de la dette étudiante nous amène au second développement.

- Le second développement concerne les changements dans la politique d'aide financière aux étudiants. Puisque la majeure partie de la dette étudiante se compose de prêts fournis par le gouvernement, le niveau de la dette étudiante est directement façonné par les tendances dans le montant de l'aide financière fournie et par l'importance de la portion remboursable de cette aide. Comme discuté au chapitre 6 du présent volume et en détail dans la troisième édition du *Prix du savoir* de même que dans Berger et Parkin (2008), l'aide financière aux étudiants au Canada a subi des changements importants au cours des deux dernières décennies. Les coupures effectuées au milieu des années 90, qui ont mené à des augmentations des frais de scolarité, ont également réduit les budgets des programmes d'aide aux étudiants partout au pays. Après l'an 2000, toutefois, les gouvernements fédéral et provinciaux ont commencé à réinvestir dans les prêts et les bourses.

Ce qui suit est une analyse des changements dans le niveau d'endettement des étudiants depuis l'an 2000 en rapport avec les droits de scolarité et les politiques d'aide aux étudiants. Comme il est clairement exposé dans la prochaine section, les politiques gouvernementales concernant le coût de l'éducation et le financement des programmes d'aide financière ont des répercussions importantes sur la dette étudiante au Canada.

## Politique d'aide financière aux études de 2000 à 2005 : le contrôle de la dette étudiante

À la suite de l'établissement de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, en 1999-2000 (et des investissements provinciaux concomitants dans l'aide aux étudiants fondée sur les besoins), l'aide aux étudiants est devenue plus généreuse au Canada<sup>1</sup>. La portion remboursable de l'aide fondée sur les besoins (la partie prêt d'un programme de prêts et bourses) a diminué de 84 %, en 1996-1997, à 70 %, en 2003-2004. En d'autres termes, entre le milieu des années 90 et le milieu de la décennie actuelle, les gouvernements du Canada ont doublé la portion non remboursable de l'aide aux étudiants (subventions et réduction de la dette étudiante existante – voir le chapitre 6 pour plus de détails). Toutes choses étant égales, à la suite de ce changement, on s'attendrait à ce que la dette étudiante diminue après 2000.

Les sondages de 2000 et 2003 menés par le CCREU auprès des étudiants en voie d'obtenir leur diplôme, et les sondages de 2000 et 2005 menés par Statistique Canada auprès des diplômés nous permettent de comparer les cohortes des étudiants de premier cycle immédiatement avant et après l'établissement du programme des bourses d'études du millénaire et l'augmentation de l'aide financière aux étudiants non remboursable<sup>2</sup>. En dépit d'une augmentation de 5 % des frais de scolarité des universités (abstraction faite de l'inflation), qui tient compte des augmen-

tations importantes de 14 % ou plus survenues en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, la dette étudiante a en fait diminué de 1 907 \$ entre 2000 et 2003, étant ramenée de 24 448 \$ à 22 541 \$. Dans le même ordre d'idées, entre 2000 et 2005, l'END a révélé que l'incidence de la dette étudiante s'était accrue d'un point de pourcentage, bien que le montant moyen ait diminué de 157 \$. Cela donne à penser que les mesures de réduction de la dette mises en place dans chaque province et chaque territoire par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire ont fonctionné, tout comme les programmes provinciaux de bourses semblables, tels que le programme de subventions d'appui aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario et le volet bourse du système d'aide aux étudiants du Québec. (Voir plus bas pour plus d'information sur l'endettement des étudiants dans ces deux provinces.)

Cependant, d'autres facteurs ne peuvent être ignorés. Certains de ceux-ci ont déjà été mentionnés, à savoir un taux d'augmentation des frais de scolarité plus modéré et un marché du travail plus favorable. Il est aussi important de noter que, dans la première partie de la présente décennie, le montant maximal d'aide aux étudiants que les gouvernements étaient prêts à fournir est demeuré inchangé. Cela signifie que les étudiants dont les besoins étaient élevés n'auraient pas pu emprunter des gouvernements dans les années successives de leurs programmes, même s'ils l'avaient voulu. Bien que certains de ces étudiants aient emprunté auprès du secteur privé

**Tableau 7.II.2 – Dette des étudiants de premier cycle au moment de l'obtention du diplôme au Canada en 2000, 2003 et 2005**

	2000 (CCREU)	2003 (CCREU)	2000 (END)	2005 (END)	Différence entre 2000 et 2005
<b>Incidence de la dette</b>	56 %	59 %	53 %	54 %	+1 point de pourcentage
<b>Montant moyen de dette</b>	20 286 \$	20 074 \$	20 500 \$	22 800 \$	- 2 300 \$
<b>Montant moyen de dette en dollars de 2009</b>	24 448 \$	22 541 \$	24 706 \$	24 548 \$	- 158 \$

Source : CCREU, *Enquête sur les étudiants de dernière année, 2000 et 2003*, Statistique Canada, END.

1. La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été créée avec une dotation de 2,5 milliards de dollars provenant de la trésorerie fédérale et un mandat de dix ans. Dans les premières années, elle a attribué environ 285 millions de dollars par année à plus de 90 000 étudiants du Canada. Dans ses dernières années, ses dépenses en bourses fondées sur les besoins et sur les revenus ont augmenté d'environ 340 millions de dollars par année.
2. La comparaison est imparfaite pour un certain nombre de raisons. Qui plus est, les étudiants devant obtenir leur diplôme en 2000 auraient eu accès à de l'aide financière plus généreuse au cours de leur dernière année d'études qu'au cours de leurs premières années d'université.

**Tableau 7.II.3 – Dette des étudiants de premier cycle au moment de l'obtention du diplôme au Canada en 2000, 2003, 2005 et 2006**

	2000 (END)	2005 (END)	2000	2003	2006	Différence (de 2003 à 2006)
<b>Incidence de la dette</b>	53 %	54 %	56 %	59 %	59 %	0
<b>Montant moyen de dette</b>	20 500 \$	22 800 \$	20 286 \$	20 074 \$	24 047 \$	+ 3 973 \$
<b>Montant moyen de dette en dollars de 2009</b>	24 706 \$	24 548 \$	24 448 \$	22 541 \$	25 275 \$	+ 2 734 \$

Source : CCREU, *Enquête sur les étudiants de dernière année*, 2000, 2003 et 2006, Statistique Canada, END.

pour combler le déficit dans le financement de leurs études, d'autres ont dû composer avec des « besoins non comblés » (la différence entre leurs coûts reconnus et l'aide qu'ils ont reçue). Lorsque les seuils maximums d'aide sont gelés, les coûts croissants entraînent davantage une augmentation des besoins non comblés que de la dette.

## Politique d'aide financière aux études de 2005 à 2009 : l'augmentation de l'aide fondée sur les besoins

Comme mentionné plus haut, la nouvelle ère en matière d'aide financière aux étudiants a commencé en 2005-2006 par un certain nombre de changements importants aux politiques. Comme le décrivent Berger et Parkin (2008), ces changements comprennent :

- l'augmentation des limites de l'aide financière aux études par l'entremise du programme canadien de prêts aux étudiants et de nombreux programmes provinciaux d'aide aux étudiants;
- la réduction des montants prévus de contribution parentale, qui permet à plus d'étudiants issus de familles à revenus moyens considérés comme étant dépendants du soutien parental d'avoir accès à l'aide financière;
- l'expansion des programmes de bourses grâce à l'établissement de la Subvention canadienne d'accès, des bourses d'accès du millénaire et de l'Ontario Access Grant, qui fournissaient un soutien ciblé aux étudiants issus de familles à faibles revenus

et à d'autres groupes sous-représentés (étudiants autochtones, ruraux, adultes et handicapés).

Compte tenu de ces changements et de ces tendances stratégiques dans l'emprunt des étudiants, nous pourrions nous attendre à ce qui suit en ce qui concerne l'aide financière aux étudiants :

- les limites de prêts plus élevées et les montants prévus de contribution parentale moins élevés pourraient mener à un endettement plus élevé, puisqu'un plus grand nombre d'étudiants aurait accès à davantage de fonds publics remboursables pour suivre les coûts croissants de l'éducation et de la subsistance;
- l'expansion des programmes de bourses pourrait avoir l'effet contraire, soit celui de réduire l'endettement global.

En d'autres termes, on pourrait s'attendre à ce que les changements stratégiques produisent des effets antagonistes sur la dette.

De plus, deux autres facteurs antagonistes doivent être pris en considération. Le premier est l'effet des programmes provinciaux de réduction des prêts déjà en place, comme l'OSOG. Lorsque les limites de l'aide financière augmentent, les programmes de subventions dans les provinces, comme l'Ontario, servent à remplacer les prêts plus élevés par un plus grand nombre de subventions, ce qui multiplie les répercussions sur le niveau de dette. Parallèlement, dans deux des provinces les plus importantes du pays, le Québec et la Colombie-Britannique, les programmes provinciaux de bourses ont effectivement été coupés en 2004-2005; au Québec, les fonds d'aide gratuite qui avaient été coupés ont été pleinement

## Besoins non comblés au Canada

Une analyse des huit bases de données de l'aide financière aux études (toutes, sauf celles de l'Ontario et du Québec) menée par Lori McElroy (2009) pour le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) offre un aperçu de l'évolution des besoins financiers des étudiants au cours de la première partie de la présente décennie. McElroy examine les changements dans le niveau des besoins évalués (le calcul des coûts moins les ressources utilisées par les programmes provinciaux d'aide financière aux étudiants), l'attribution globale (la combinaison de prêt et de bourse que reçoit un étudiant) et les besoins non comblés (le montant des besoins évalués non comblés par l'attribution globale). Entre 2001-2002 et 2004-2005, après la correction pour l'inflation, le niveau moyen des besoins évalués a augmenté d'au plus 8 % dans les huit provinces participantes. Le montant réel d'aide financière distribué aux étudiants a diminué dans trois provinces (Colombie-Britannique, Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador) entre 2001-2002 et 2004-2005 et n'a augmenté que légèrement dans les

cinq autres (seul le Nouveau-Brunswick, dont le taux est de 6 %, a connu une augmentation de plus de 2 % au cours des années en question).

Sauf en Alberta, le montant total de l'aide financière a considérablement augmenté entre 2004-2005 et 2005-2006, probablement en raison de l'augmentation des limites de l'aide financière aux études. Au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador, l'attribution globale a augmenté de plus de 10 % d'une année à l'autre (des augmentations de 15 %, de 12 % et de 14 %, respectivement). À l'Île-du-Prince-Édouard, l'attribution globale moyenne a augmenté de 9 %; en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, elle a augmenté de 8 %.

La politique d'expansion des programmes d'aide financière pour suivre le niveau croissant des besoins des étudiants semble avoir fonctionné comme prévu. Entre 2004-2005 et 2005-2006, les besoins non comblés ont diminué dans six provinces (de 15 à 63 %).

rétablis en 2006-2007, mais, en Colombie-Britannique, la coupe était permanente. Lorsqu'on tient compte des moyennes nationales, on pourrait s'attendre à ce que ces coupes entraînent un endettement plus élevé.

Qu'est-il arrivé au niveau de dette à la suite de tous ces changements? Le sondage de 2006 du CCREU fournit une base pour l'analyse de la dette étudiante dans la période la plus récente. Au cours de cette année, 59 % des étudiants qui étaient en voie d'obtenir un diplôme d'un programme de premier cycle cumulaient une dette de 25 275 \$, ce qui est légèrement plus élevé que le niveau de 2000. Comme mentionné précédemment, les limites plus élevées d'aide financière aux étudiants ne se traduisaient pas toujours en prêts plus élevés pour tous les emprunteurs, puisque certaines provinces, comme l'Ontario, ont couvert les limites élevées d'aide

financière en assouplissant les programmes de réduction des prêts. Cela dit, partout dans l'ensemble du pays, entre 2004-2005 et 2005-2006, le prêt moyen (net de la réduction des prêts) par bénéficiaire a augmenté de 351 \$, ou 6 %, ce qui a contribué à la légère augmentation de la dette<sup>3</sup>.

Parallèlement, la subvention moyenne par bénéficiaire a augmenté de près de 19 % entre 2004-2005 et 2005-2006 et ensuite d'un autre 15 % en 2006-2007. Ainsi, l'expansion des programmes de bourses a atténué l'augmentation des prêts. Bien entendu, les emprunteurs n'ont pas tous été touchés de la même façon. D'une part, une bonne partie de l'aide supplémentaire non remboursable découlant de l'établissement des programmes de bourses d'accès a été distribuées aux étudiants dont le niveau des besoins financiers était relativement faible, même si

3. Il conviendrait toutefois de noter que le prêt moyen a diminué de 240 \$ en 2006-2007.

4. Voir Berger (2008) pour un examen plus détaillé de la raison pour laquelle le niveau des besoins financiers des étudiants à faibles revenus, qui sont les bénéficiaires de la plupart de ces nouvelles bourses, n'aurait pas été élevé.

leur revenu familial était faible<sup>4</sup>. Pour ces bénéficiaires d'aide financière, la qualité de l'aide (le ratio bourse-prêt) reçue était meilleure. D'autre part, les étudiants aux besoins élevés (du moins dans les provinces ne disposant pas de programmes de réduction des prêts et ayant des montants maximums fixes de prêt) qui recevaient le montant maximum d'aide financière aux étudiants avant 2004-2005 étaient susceptibles de recevoir des prêts plus importants à partir de 2005-2006, puisque la limite d'aide financière aux étudiants a augmenté de 9 650 \$ à 11 900 par année (le montant varie d'une province à l'autre).

Comme mentionné au chapitre 4, les coûts que les étudiants doivent assumer, y compris les frais de scolarité, l'hébergement, le transport et les frais de subsistance, tendent à augmenter d'une année à l'autre, souvent bien plus que le taux d'inflation. Les frais de scolarité n'ont pas augmenté de façon importante depuis 2005-2006; les étudiants universitaires qui poursuivaient des études entre 2005-2006 et 2008-2009 (le groupe de répondants le plus probable pour le sondage de 2009 du CCREU auprès des étudiants en voie d'obtenir un diplôme) auraient payé en moyenne 4 652 \$ en frais de scolarité, ou 4 % de plus que ceux qui ont poursuivi des études entre 2002-2003 et 2005-2006. Étant donné

que les emprunteurs étudiants avaient davantage accès à des prêts financés par le gouvernement plus élevés entre 2006 et 2009, il s'en suit que la dette étudiante devait augmenter, ce qui a été le cas. Comme le démontre le tableau 7.II.4, parmi les 59 % d'étudiants achevant un programme de premier cycle en 2006 et qui avaient accumulé un certain montant de dette liée aux études, la moyenne de cette dette était de 25 275 \$. En 2009, 58 % des diplômés ont déclaré une dette moyenne de 26 680 \$, soit 5,56 % de plus qu'en 2006. Étant donné que les montants maximaux annuels d'aide financière aux étudiants avaient augmenté de plus de 2 000 \$ en 2005-2006, dans la majeure partie du pays, cette augmentation de la dette moyenne au moment de l'obtention du diplôme semble relativement modérée. Cela découle probablement des facteurs déjà mentionnés : la combinaison de l'expansion des programmes de réduction de dette en Ontario et au Québec et l'établissement des bourses d'études fondées sur les revenus. Encore une fois, en l'absence de ces mesures, il est probable que le niveau de la dette étudiante en 2009 aurait été considérablement plus élevé qu'en 2006.

En résumé, les dettes étudiantes universitaires au Canada étaient légèrement plus courantes à la fin de

**Tableau 7.II.4 – Dette des étudiants de premier cycle au moment de l'obtention du diplôme au Canada en 2000, 2003, 2005, 2006 et 2009**

	2000 (END)	2005 (END)	2000	2003	2006	2009	Différence (de 2006 à 2009)
<b>Incidence de la dette</b>	53 %	54 %	56 %	59 %	59 %	58 %	- 1 point de pourcentage
<b>Montant moyen de la dette</b>	20 500 \$	22 800 \$	20 286 \$	20 074 \$	24 047 \$	26 680 \$	+ 2 633 \$
<b>Montant moyen de la dette en dollars de 2009</b>	24 706 \$	24 548 \$	24 448 \$	22 541 \$	25 275 \$	26 680 \$	+ 1 405 \$

Source : CCREU, *Enquête sur les étudiants de dernière année*, 2000, 2003, 2006 et 2009, Statistique Canada, END.

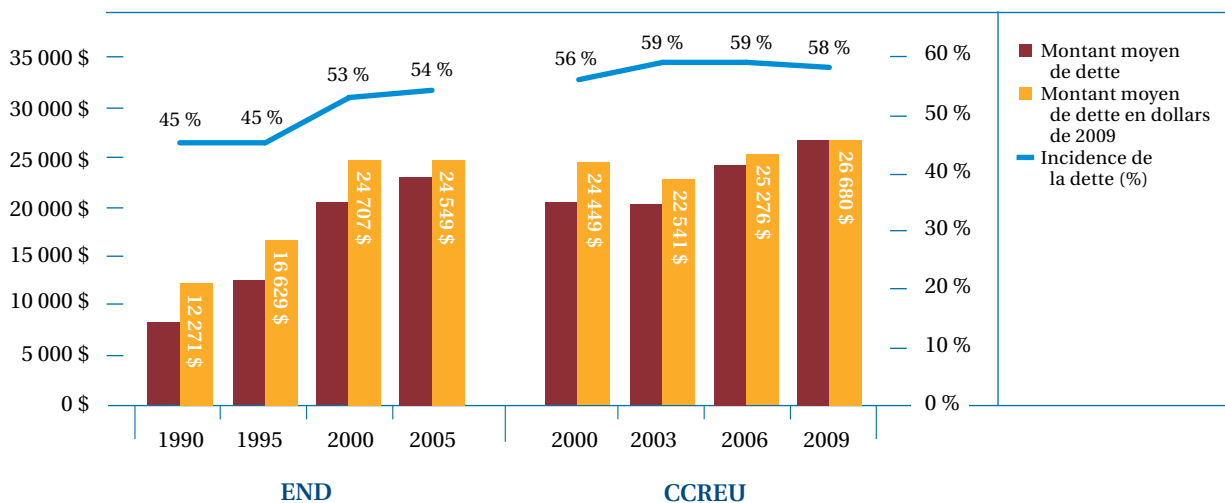
la décennie actuelle qu'elles ne l'étaient au début de celle-ci. Les étudiants qui ont achevé un programme de premier cycle en 2009 devaient en moyenne 26 680 \$, soit 2 231 \$ ou 9 % de plus que ceux qui avaient achevé leurs études en 2000. Au cours d'une décennie pendant laquelle les frais de scolarité moyens ont augmenté de 14 %, la dette étudiante s'est accrue à un rythme plus lent. Cela contraste avec l'expérience des étudiants au cours des années 90, lorsque les frais de scolarité doublés des universités ont entraîné une dette doublée. Bien que les frais de scolarité et les autres coûts puissent avoir continué d'augmenter après 2005, les politiques publiques conçues pour contenir la dette étudiante semblent avoir porté fruit.

Ce portrait de la dette des étudiants d'université au Canada donne un aperçu des priorités parfois conflictuelles des responsables politiques de l'aide financière aux études. D'une part, il est crucial que le niveau d'aide financière aux études soit rajusté de façon régulière pour tenir compte des coûts croissants, qu'il s'agisse de coûts liés aux études (frais de scolarité, livres, fournitures) ou autres (logement, transport, etc.). D'autre part, si le niveau d'aide

augmente, mais pas les bourses, le résultat n'est pas seulement une augmentation de l'aide, mais également une augmentation de l'endettement. L'expérience des années 90 est significative : lorsque les coûts pour les étudiants augmentent rapidement et que la réponse stratégique est d'augmenter les prêts pour études en conséquence, le niveau de la dette étudiante s'accroît rapidement (dans ce cas, il a doublé en moins de huit ans). L'augmentation de l'aide financière non remboursable à partir de 1999-2000, avec l'instauration des bourses de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, a permis aux étudiants d'assumer les coûts croissants sans accumuler plus de dette.

Toutefois, tous les étudiants n'ont pas vécu la présente décennie de la même façon. Les moyennes nationales examinées ci-dessus masquent les différences régionales importantes. Comme discuté plus en détail dans la prochaine section, le niveau de la dette étudiante suit une tendance géographique. Le niveau de la dette est plus élevé dans l'Est, moins élevé au Québec, en Ontario et au Manitoba, et celui de l'Ouest se situe entre ces deux extrêmes.

**Figure 7.II.1 – Dette des étudiants d'université au Canada de 1990 à 2009 en dollars actuels et en dollars constants de 2009**



Note : L'END mesure la dette des étudiants de premier cycle au moment de l'obtention du diplôme tous les cinq ans; le sondage du CCREU auprès des étudiants en voie d'obtenir un diplôme mesure la dette des étudiants de premier cycle tous les trois ans.

Source : Allen et Vaillancourt, 2004; Bayard et Greenlee, 2009; CCREU, *Sondage auprès des étudiants de dernière année*, 2000, 2003, 2006 et 2009.



# III. La dette des étudiants d'université selon la région

Comme il a été dit au chapitre 4, les coûts que les étudiants doivent payer et les ressources financières qui leur sont accessibles varient considérablement d'une région du pays à l'autre<sup>5</sup>. Le gouvernement fédéral fournit un soutien direct aux étudiants par l'entremise du Programme canadien de prêts aux étudiants et un soutien indirect par l'entremise de transferts aux gouvernements provinciaux pour les études postsecondaires. Toutefois, le système postsecondaire canadien diffère de façon considérable d'une province à l'autre. Les gouvernements provinciaux établissent leurs propres cadres pour les frais de scolarité et les frais accessoires, et ils offrent leurs propres programmes d'aide aux étudiants. Les occasions d'emploi, le salaire et l'épargne familiale diffèrent également d'une province et d'un territoire à l'autre. Par conséquent, la situation financière des étudiants au moment de l'obtention du diplôme est assez variable dans l'ensemble du pays. Comme nous l'avons décrit au chapitre 1, l'avantage salarial lié à l'éducation supérieure est plus élevé dans certaines parties du Canada que dans d'autres. Au chapitre 2, nous avons exploré comment la participation aux études postsecondaires varie d'une région à l'autre. Il faudrait donc s'attendre à ce que la dette étudiante suive une tendance similaire.

## Canada atlantique

Selon le sondage du Consortium canadien de recherche sur les étudiants universitaires (CCREU) auprès des étudiants du premier cycle dans leur dernière année d'études, la proportion des étudiants universitaires qui obtiennent un diplôme en s'endettant est plus élevée au Canada atlantique que

dans les autres régions du pays, et la dette moyenne de ceux qui empruntent est également la plus élevée au Canada. En 2009, 62 % des étudiants du premier cycle universitaire achevant leurs études au Nouveau-Brunswick et 64 % de ceux qui les achevaient en Nouvelle-Écosse déclaraient avoir accumulé une dette d'études<sup>6</sup>. Ces étudiants devaient en moyenne 28 904 \$ (Nouveau-Brunswick) et 30 128 \$ (Nouvelle-Écosse).

Même après la correction pour l'inflation, le montant moyen de la dette étudiante dans les Maritimes a augmenté plus rapidement que le montant moyen national depuis 2000. Tandis que la dette des étudiants du premier cycle universitaire s'est accrue de 9 % entre 2000 et 2009, elle s'est accrue de 12 % au Nouveau-Brunswick et de 13 % en Nouvelle-Écosse.

L'accroissement de la dette est probablement due à trois facteurs. Premièrement, l'emploi étudiant (pendant l'année scolaire et l'été) était moins fréquent au Canada atlantique que dans le reste du pays au cours de la première partie de la présente décennie. Deuxièmement, les frais de scolarité ont augmenté dans les trois provinces maritimes au cours de la présente décennie (en particulier au Nouveau-Brunswick). Troisièmement, comme le font remarquer Berger et Parkin (2008) et comme mentionné au chapitre 6, la portion d'aide financière composée de bourses (non remboursables) et de réduction de dette demeure inférieure à 20 % dans les quatre provinces de l'Atlantique au cours de cette période, tandis que la moyenne canadienne en 2004-2005 était de 25 %. En résumé, les coûts tendent à être plus élevés et les étudiants tendent à avoir accès à moins de ressources financières dans la région de l'Atlantique, une formule qui cause bien entendu un accroissement de la dette.

5. Voir le chapitre 4 pour un examen des coûts pour les étudiants selon la province, et le chapitre 6 pour un examen des tendances dans l'aide financière aux études selon la province.

6. Aucune donnée n'est disponible sur les étudiants de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador pour 2009.

## Québec

Le Québec affiche la dette étudiante la plus basse et le montant moyen de dette le moins élevé au pays. En 2009, 45 % des répondants au sondage du CCREU auprès des étudiants de dernière année déclaraient devoir en moyenne 15 102 \$ en prêts pour études. Ce pourcentage est effectivement en diminution par rapport aux 48 % de 2006 (et aux 47 % de 2000 et 2003), bien que le montant moyen de la dette se soit accru entre 2000 et 2009.

Trois raisons expliquent pourquoi la dette étudiante a été constamment moins élevée au Québec que dans les autres provinces au cours de la dernière décennie. Premièrement, les programmes universitaires de premier cycle sont en règle générale plus courts au Québec qu'ailleurs (trois années plutôt que quatre) : les étudiants québécois terminent le secondaire en 11<sup>e</sup> année et ils doivent poursuivre un programme préuniversitaire de cégep de deux ans (les cégeps publics de la province ne facturent pas de frais de scolarité) avant de pouvoir s'inscrire en première année d'université, qui correspond, en dehors du Québec, à la 2<sup>e</sup> année d'université<sup>7</sup>. Deuxièmement, les frais de scolarité universitaires du Québec ont été gelés à environ 1 800 \$ entre 1994 et 2007, après quoi des augmentations régulières d'environ 50 \$ par semestre (prévues jusqu'en 2011-2012) ont été introduites. Même en 2008-2009, après la levée du gel, les frais de scolarité du Québec étaient les moins élevés au pays. Troisièmement, le programme d'aide financière aux études du Québec a, en règle générale, offert l'aide financière la plus généreuse au pays, les étudiants recevant depuis 2000 entre un tiers et une moitié de leur aide financière sous forme d'aide non remboursable. Un étudiant universitaire québécois qui a emprunté le montant maximal au cours de chacune des trois dernières années aurait accumulé 7 320 \$ en dette d'études financée publiquement au moment de l'obtention du diplôme. Bien entendu, les étudiants québécois peuvent également emprunter de sources non gouvernementales, et ils ne terminent pas nécessairement leurs études en trois ans.

Il conviendrait de noter que la dette étudiante moyenne a chuté après 2000, comme le montre la figure 7.III.1. Avec l'introduction du programme de bourses d'études du millénaire, le prêt annuel maximal au Québec a été réduit d'environ un quart en 1999-2000, étant ramené de 3 200 \$ à 2 440 \$, où il est demeuré depuis (sauf en 2004-2005 et 2005-2006)<sup>8</sup>.

## Ontario

La dette des étudiants du premier cycle universitaire de l'Ontario a diminué de 2 515 \$ en 2000 et 2003, avant d'augmenter de 781 \$ en 2006 et, finalement, de dépasser les niveaux de 2000 en 2009. Les étudiants ayant cumulé une dette au moment de l'obtention de leur diplôme en 2009 devaient en moyenne 25 778 \$, seulement 4 % de plus que la moyenne de 24 869 \$ de l'année 2000. La diminution initiale et la lente augmentation subséquente de la dette étudiante universitaire en Ontario reflètent le portrait national. Dans les deux cas, les raisons qui sous-tendent la tendance sont en grande partie les mêmes : l'augmentation des frais de scolarité a dépassé le niveau de l'inflation (en dépit du fait qu'un gel des frais de scolarité était en place pour les programmes du premier cycle universitaire pendant une partie de la décennie), et l'aide financière est devenue de plus en plus non remboursable, tandis que les bourses et les remises de dette sont passées d'environ un cinquième à un tiers de l'aide financière globale. Il est également important de reconnaître l'effet du programme de l'OSOG mentionné précédemment : les subventions de l'OSOG réduisent l'emprunt à 7 000 \$ par année. Aussi longtemps que ce plafond sur la dette annuelle sera maintenu, les augmentations de la dette globale au moment de l'obtention du diplôme en Ontario seront modérées, même si les coûts grimpent.

Bien que le montant moyen de la dette étudiante n'ait pas augmenté de façon draconienne, l'endettement est devenu plus courant dans la province au cours de la présente décennie. En 2000, 56 % des répondants au sondage du CCREU auprès des

7. Il faut noter que les étudiants qui déménagent pour étudier au cégep ET à l'université s'engagent dans un processus de cinq ans, que l'aide financière peut leur permettre de financer.

8. Avant l'année scolaire 2004-2005, le gouvernement du Québec a réduit son programme de bourses d'études de 103 millions de dollars en augmentant de façon importante le montant maximal de prêt qu'un étudiant peut emprunter (ce qui lui a permis d'économiser puisque la portion bourse de l'aide financière aux étudiants n'est utilisée que lorsque l'étudiant dépasse le seuil maximal de prêt). À la suite de pressions publiques considérables, principalement exercées par le biais d'une grève étudiante à grande échelle, le gouvernement a réinvesti les 103 millions de dollars sur un calendrier graduel. La province a réinvesti 70 millions de dollars en 2005-2006, et la totalité des 103 millions de dollars en 2006-2007 et par la suite.

étudiants en voie d'obtenir un diplôme ont déclaré avoir accumulé une dette. Le taux a augmenté à 57 % en 2003, à 58 % en 2006 et à 64 % en 2009.

## Les Prairies

La dette des étudiants du premier cycle universitaire dans les provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) s'est accrue plus rapidement que la moyenne nationale entre 2000 et 2009, bien que les niveaux d'endettement dans ces provinces demeurent toujours en dessous de la moyenne canadienne. En 2000, 56 % des diplômés des Prairies ont déclaré une dette moyenne de 21 666 \$. Ce montant a augmenté à 24 116 \$ en 2009. L'accroissement de la dette s'explique en partie par les frais de scolarité à la hausse en Alberta et en Saskatchewan. En Alberta, les frais de scolarité ont augmenté de façon constante de 16 % (après inflation) entre 1999-2000 et 2008-2009. En Saskatchewan, les frais de scolarité ont augmenté plus rapidement, à savoir une augmentation de 33 % entre 1999-2000 et 2004-2005; ils ont ensuite été réduits de 10 % en 2008-2009. Au Manitoba, la province a réduit et ensuite gelé les frais de scolarité en 2000-2001. En 2008-2009, les frais de scolarité au Manitoba étaient 24 % moins élevés qu'en 1999-2000.

L'aide financière aux étudiants est devenue plus généreuse dans la plupart des provinces des Prairies au cours de la présente décennie. En Alberta, les augmentations des frais de scolarité ont été compensées par une augmentation modérée de l'aide financière non remboursable, la portion de l'aide financière fondée sur les besoins composée de bourses et de remises de dette passant de 28 % en 1999-2000 à 32 % en 2006-2007. En Saskatchewan, la portion non remboursable de l'aide financière a fluctué autour de 29 % au cours de la majeure partie de la décennie, tandis qu'elle doublait au Manitoba, passant de 24 % en 2000-01 à 48 % en 2006-2007<sup>9</sup>.

## Colombie-Britannique

En 2000 et 2003, les niveaux d'endettement des diplômés universitaires de la Colombie-Britannique étaient légèrement en dessous de la moyenne nationale. Selon le sondage du CCREU auprès des étudiants en voie d'obtenir un diplôme, 43 % des diplômés de la Colombie-Britannique en 2000 avaient une dette moyenne de 23 522 \$. Tandis que le pourcentage de l'endettement a augmenté à 57 % en 2003, le montant moyen a diminué de 1 156 \$. En 2006, le pourcentage de l'endettement a augmenté à 58 %, tandis que la dette moyenne cumulée a grimpé de 3 986 \$, passant à 26 351 \$. En 2009, elle avait augmenté d'un peu moins de 400 \$, 54 % des diplômés déclarant une dette moyenne de 26 738 \$. Entre 2000 et 2009, la dette des étudiants du premier cycle universitaire de la Colombie-Britannique a augmenté de 14 %, plus que n'importe où ailleurs au Canada.

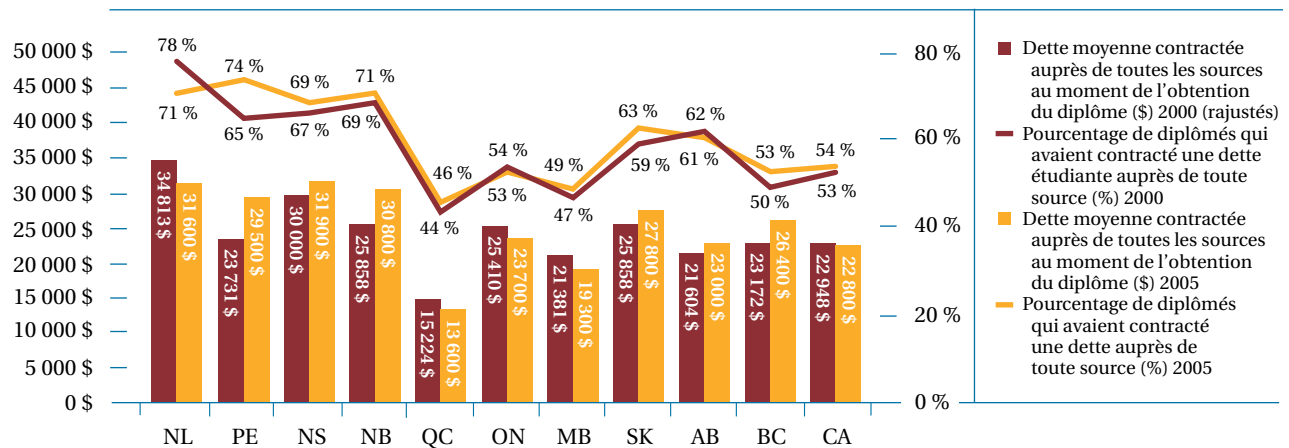
La diminution importante de la dette et la brusque augmentation qui a suivi (la dette étudiante a baissé de 5 % entre 2000 et 2003 avant d'augmenter de 18 % en 2006) peuvent s'expliquer par les changements importants dans les frais de scolarité universitaires en Colombie-Britannique et la politique d'aide financière aux études de la province. Au début de la décennie, les étudiants de la Colombie-Britannique payaient les deuxièmes frais de scolarité les moins élevés au pays, derrière le Québec. Les frais y étaient de près de 1 000 \$ moins élevés que ceux du Nouveau-Brunswick, la province suivante sur la liste des provinces imposant les frais de scolarité les moins élevés. Cette même année, la Colombie-Britannique offrait également le deuxième programme d'aide financière le plus généreux au pays, encore une fois derrière le Québec, seulement pour ce qui est de la portion d'aide financière non remboursable. En 2006-2007, après une augmentation de 69 % sur cinq ans, les frais de scolarité de la Colombie-Britannique s'élevaient à 350 \$ de plus que la moyenne nationale. Au même moment, la Colombie-Britannique a réduit

9. Il convient de noter que la portion d'aide financière non remboursable dans les années 2000 était considérablement plus élevée que dans les années 90 dans ces trois provinces; elle a doublé en Alberta, augmenté de 50 % en Saskatchewan et triplé au Manitoba.

de façon importante l'échelle de son programme de bourses en 2004. À la suite de ces deux changements, les bénéficiaires d'aide financière de la Colombie-Britannique ont maintenant accès aux prêts pour

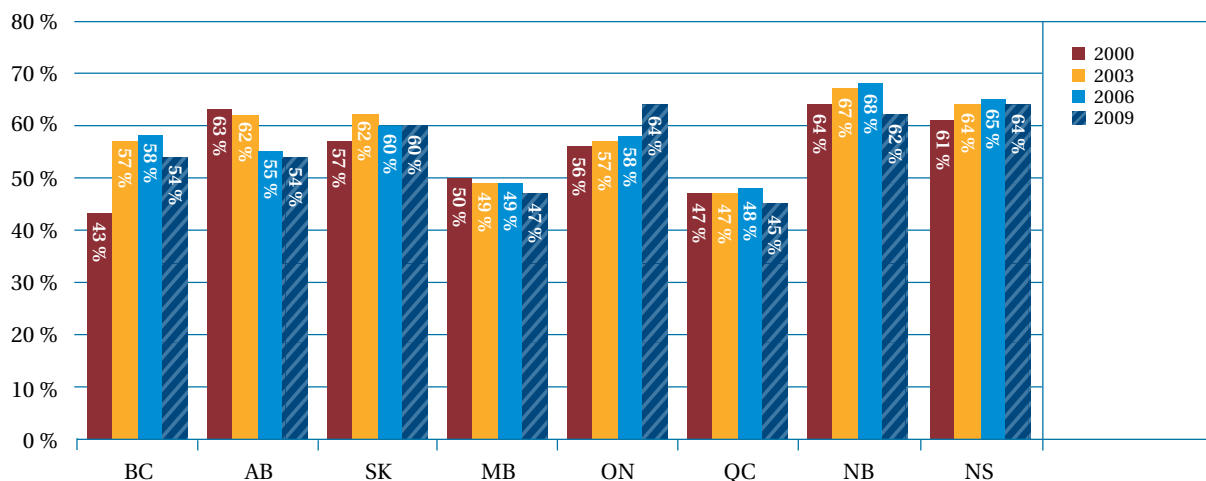
études les plus élevés du pays, soit presque 1 200 \$ de plus par année qu'au Nouveau-Brunswick, la deuxième province offrant les prêts étudiants les plus élevés.

**Figure 7.III.1 – Incidence et montant de la dette d'études des bacheliers canadiens ayant accumulé une dette entre 2000 et 2005, en dollars constants de 2005, par province**



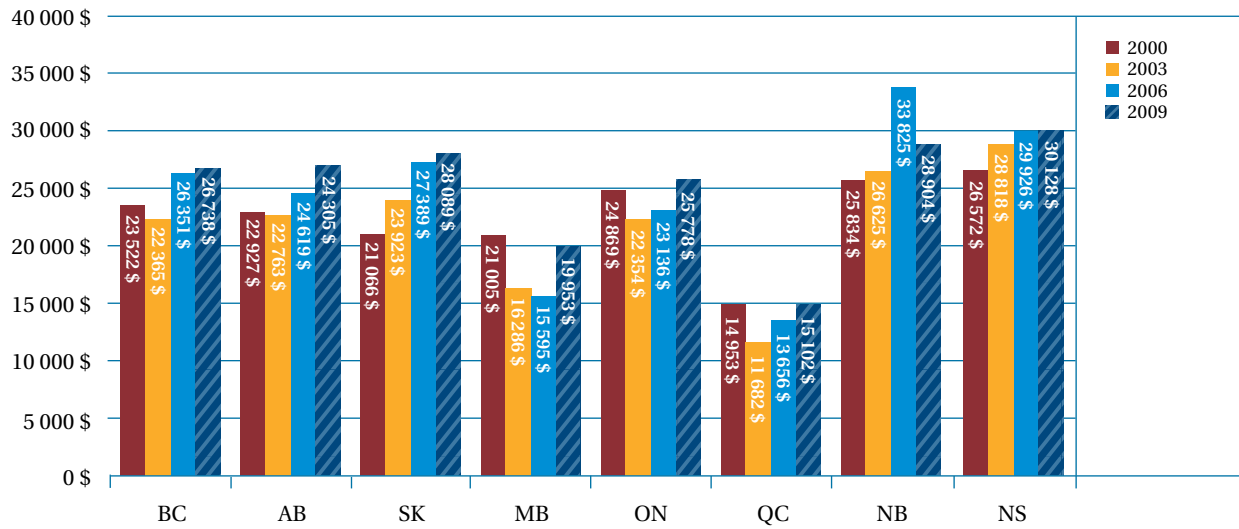
Source : Allen et Vaillancourt, 2004; Bayard et Greenlee, 2009; Statistique Canada, END (totalisations personnalisées).

**Figure 7.III.2 – Incidence de l'endettement pour études chez les bacheliers canadiens entre 2000 et 2009, par province**



Source : CCREU, Sondage sur les étudiants de dernière année, 2000, 2003, 2006 et 2009.

**Figure 7.III.3 – Montant moyen de dette d'études des bacheliers canadiens ayant contracté une dette entre 2000 et 2009, par province**



Source : CCREU, *Sondage sur les étudiants de dernière année*, 2000, 2003, 2006 et 2009.



# IV. La dette d'études des collégiens canadiens

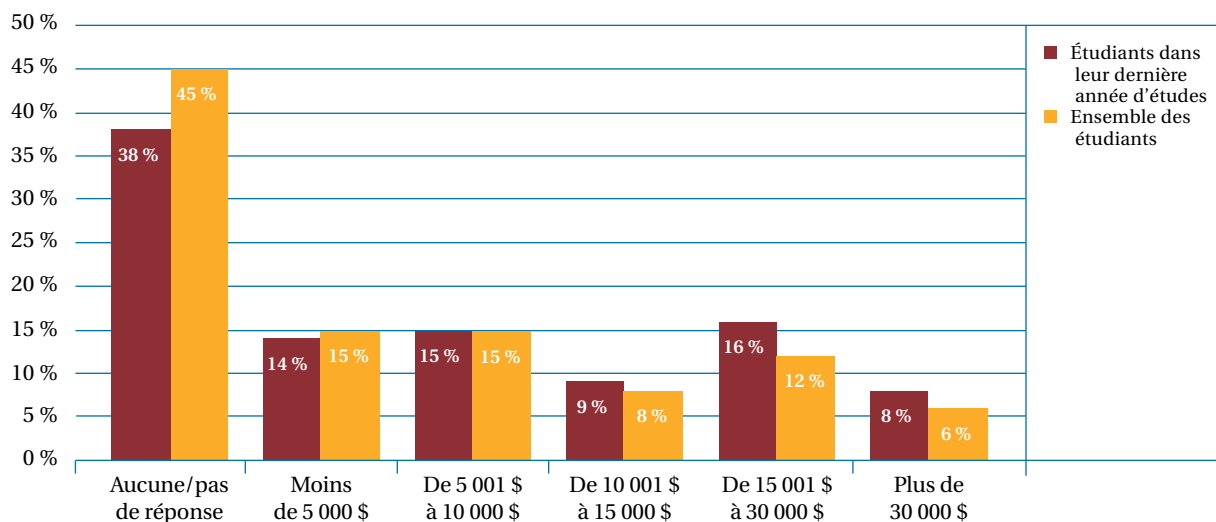
En 2005, 45 % des diplômés de collège ont déclaré devoir en moyenne 14 510 \$ en prêts pour études. Le nombre de personnes endettées (incidence) et le montant de la dette étaient moins élevés qu'en 2000, alors que 49 % des diplômés avaient déclaré devoir en moyenne 15 168 \$.

Comme nous l'avons mentionné dans la dernière édition du *Prix du savoir*, en dépit du fait que la dette moyenne des diplômés a chuté entre 2000 et 2005, la proportion des étudiants actuels ayant contracté des dettes très élevées s'accroît lentement depuis 2003. Selon le Consortium canadien de recherche sur les étudiants du niveau collégial (CCREC), la proportion des étudiants (non pas des diplômés, mais des

étudiants de tous les niveaux d'études) ayant déclaré une dette de plus de 15 000 \$ est passée de 6 % en 2003, à 8 % en 2004 et à 13 % en 2005.

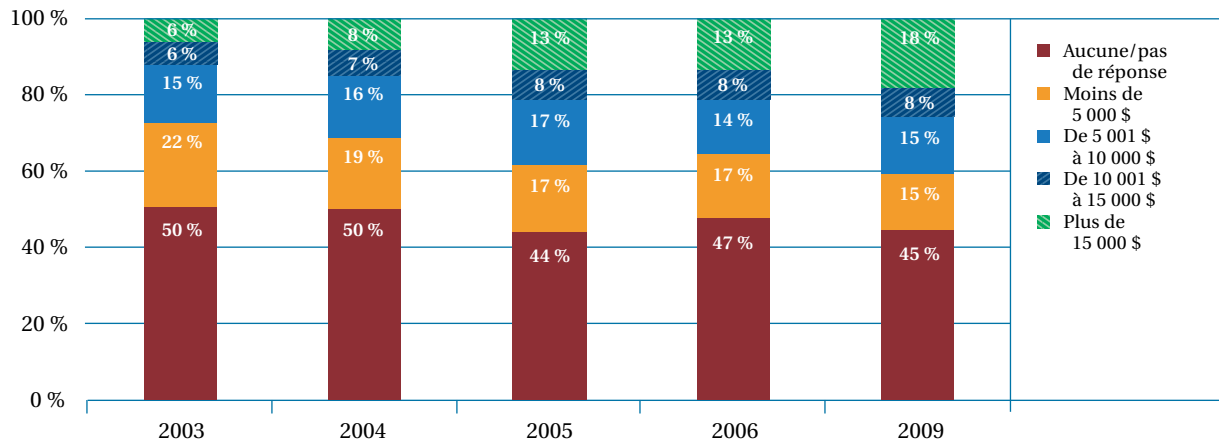
Le sondage sur les étudiants du niveau collégial de 2009 révèle que cette tendance se poursuit : 55 % des étudiants collégiaux ont des dettes, et 18 % d'entre eux doivent plus de 15 000 \$<sup>10</sup>. Parmi ceux qui étaient dans leur dernière année d'études en 2009, 62 % ont déclaré s'attendre à accumuler des dettes, 24 % d'entre eux s'attendant à devoir plus de 15 000 \$ (figure 7.IV.1). Depuis 2003, par conséquent, la proportion des étudiants ayant plus de 15 000 \$ de dettes a triplé, passant de 6 % à 18 %.

Figure 7.IV.1 — Dette des collégiens canadiens en 2009



Source : CCREC, *Sondage sur les étudiants canadiens du niveau collégial*, 2009.

10. Le sondage de 2009 est limité à un échantillon d'étudiants provenant de dix collèges, dont six ont participé aux volets précédents du sondage. L'échantillon comptait 19 établissements d'enseignement en 2006, contre 27 en 2003. Dans le cadre de l'analyse des réponses au sondage, des efforts ont été déployés pour comparer les résultats de 2009 à l'ensemble de ceux des années antérieures et aux échantillons des années antérieures composés uniquement des collèges participant en 2009. Bien que le sondage ne soit pas suffisamment complet pour décrire l'ensemble du secteur collégial ou fournir une analyse régionale, en l'absence d'un sondage représentatif de grande envergure auprès des étudiants collégiaux, il fournit un aperçu de leur situation financière.

**Figure 7.IV.2 – Dette des collégiens canadiens en 2003-2006 et 2009**

Source : CCREC, *Sondage sur les étudiants canadiens du niveau collégial*.

## Variation provinciale

À l'extérieur du Québec, où les études collégiales (cégep) sont gratuites, la dette étudiante est relativement uniforme. Bien que les frais de scolarité du collégial varient de façon considérable d'une province à l'autre (en 2006-2007, les frais de scolarité des collèges de l'extérieur du Québec se situaient en moyenne entre 1 362 \$, à Terre-Neuve-et-Labrador, et 3 425 \$, à l'Île-du-Prince-Édouard), les niveaux d'endettement ne suivent pas cette tendance. Toutefois, certaines tendances dans les niveaux de dette étudiante au niveau collégial semblent se dessiner au niveau régional.

Selon l'Enquête nationale sur les diplômés, la dette étudiante collégiale dans les Maritimes, au Québec et en Ontario a diminué entre 2000 et 2005. Dans la région de l'Atlantique, la dette a été ramenée de 15 194 \$, pour les diplômés de 2000, à 14 198 \$, pour ceux qui ont achevé leurs études en 2005. Au Québec, la dette a diminué de 12 %, étant ramenée de 9 554 \$ à 8 429 \$ au cours de la même période. En Ontario, elle a diminué de 9 %, étant ramenée de 17 676 \$ à 16 004 \$.

Entre-temps, dans les Prairies, la dette a augmenté de 13 %, passant de 13 041 \$ à 14 770 \$. En Colombie-Britannique, elle a augmenté de 38 %, passant de 13 018 \$ à 17 925 \$, au cours des mêmes années. Ces augmentations sont probablement dues aux hausses importantes des frais de scolarité en Colombie-Britannique (près de 1 300 \$ entre 1999-2000 et 2004-2005) et en Alberta (près de 750 \$).

## L'endettement public et privé au Canada

Les prêts pour études financés par le gouvernement constituent la principale source d'endettement pour les étudiants canadiens. En règle générale, cet état de choses s'explique par le fait que les prêts étudiants financés par le gouvernement sont plus accessibles et plus abordables que ceux qui sont offerts par les banques privées. D'abord, le gouvernement n'exige pas que les emprunteurs fournissent des garanties. Puisque la plupart des étudiants ne possèdent que très peu d'actifs, ils se heurtent à des obstacles importants pour obtenir un prêt privé (ou une marge de crédit), qui doit être endossé par un parent ou un tuteur. Ensuite, l'aide financière publique est subventionnée de façon importante, puisque les intérêts ne s'accumulent pas pendant que l'étudiant poursuit ses études. De plus, les prêts pour études sont de plus en plus assortis de mesures d'aide au remboursement, comme l'allègement des intérêts et la réduction des dettes dans le cadre des plans de remboursement.

Bien entendu, tous les étudiants ne sont pas admissibles aux prêts gouvernementaux, en particulier si le revenu de leurs parents dépasse les seuils d'admissibilité de l'aide gouvernementale. D'autres étudiants pourraient constater que les banques offrent des options de prêt plus flexibles. Ainsi, ne pouvant accéder au marché de l'aide financière aux études par choix ou en raison des critères d'admissibilité, de nombreux étudiants financent leurs études avec des prêts non gouvernementaux.

Le sondage de 2009 du CCREU sur les étudiants du premier cycle universitaire fournit des renseignements sur la fréquence de l'emprunt privé par les étudiants d'université. En 2006 et 2009, environ 20 % des étudiants dans leur dernière année d'études de premier cycle ont déclaré avoir accumulé des dettes auprès des institutions financières<sup>11</sup>. La dette moyenne de ceux qui ont déclaré des dettes envers

des institutions financières s'élevait à 13 227 \$ en 2006; en 2009, elle avait augmenté à 14 862 \$.

L'incidence de la dette envers des membres de la famille est demeurée stable dans les dernières années. En 2006, 17 % des diplômés ont déclaré avoir emprunté en moyenne 15 126 \$ auprès de membres de leur famille. En 2009, cette proportion était passée à 18 %, mais la moyenne a diminué à 14 435 \$. Seulement 7 % des étudiants ont déclaré avoir contracté des dettes auprès d'autres sources pour ces deux mêmes années. La dette moyenne est passée de 6 992 \$, en 2006, à 8 500 \$, en 2009.

L'emprunt privé est un phénomène qui se produit également au niveau collégial. Parmi les étudiants sondés en 2009, 26 % ont déclaré avoir emprunté en moyenne 11 870 \$ auprès des institutions financières, en comparaison avec 19 % en 2006 (un montant moyen n'est pas disponible pour 2006). En 2009, 27 % des étudiants ont déclaré une dette moyenne de 5 384 \$ auprès de membres de leur famille, tandis que 19 % ont déclaré devoir en moyenne 5 644 \$ à d'autres sources.

Comme mentionné plus tôt, les changements apportés aux programmes gouvernementaux d'aide financière aux études en 2005-2006 étaient en partie conçus pour rendre un plus grand nombre d'étudiants issus de familles à revenu moyen admissibles aux prêts étudiants. On pourrait s'attendre à ce que les étudiants universitaires obtenant un diplôme en 2009 soient par conséquent moins susceptibles que ceux qui ont obtenu un diplôme en 2006 de compter sur les prêts pour études privés. Il semble toutefois que le nombre des prêts fournis par les banques ou les membres de la famille demeure stable, ce qui indique que certains étudiants pourraient simplement préférer emprunter de sources non gouvernementales, en dépit des coûts implicitement plus élevés.

11. Le chiffre pour 2003 est de 26 %, bien que cette année-là la proportion des étudiants qui n'ont pas répondu à la question ou qui ont mentionné ne pas connaître la réponse a été plusieurs fois plus élevée qu'en 2006 et 2009, ce qui a soulevé des préoccupations quant à la validité des comparaisons; la question n'a pas été incluse dans le sondage de 2000.



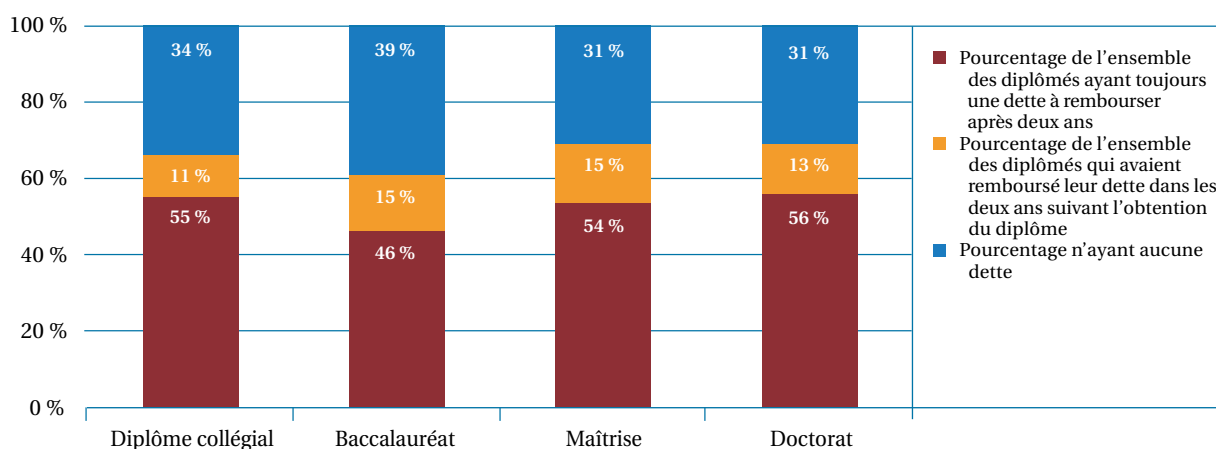
# V. La vie après l'école : la dette des étudiants après le postsecondaire

Bien qu'on puisse lui donner le nom de dette « étudiante », ceux qui la remboursent ne sont habituellement plus des étudiants. La dette étudiante est généralement amortie sur dix ans, quoique de nombreuses personnes la remboursent plus tôt, tout comme de nombreuses autres prolongent la durée de leur remboursement sur plusieurs années. Pour plusieurs, la dette d'études est donc présente au moment de tous les événements majeurs de leur vie, comme le mariage, l'achat d'une maison et la naissance des enfants. Il vaut la peine d'examiner comment la dette étudiante au Canada entre dans le cadre du portrait financier plus global du pays.

## Remboursement

L'END fournit des renseignements sur le remboursement de dette chez les étudiants emprunteurs. Selon le premier sondage de suivi auprès des diplômés de la classe de 2005, mené en 2007, environ un diplômé de premier cycle sur sept a remboursé la totalité de sa dette d'études dans les deux années suivant l'obtention de son diplôme (figure 7.V.1). Un peu moins de la moitié de ceux qui avaient accumulé une dette d'études la rembouraient toujours deux ans après l'obtention de leur diplôme.

Figure 7.V.1 – Remboursement de la dette d'études par les diplômés de la classe de 2005



Source : Statistique Canada, END.

Pour les diplômés collégiaux qui remboursaient toujours leur dette deux ans après l'obtention de leur diplôme, le solde moyen du prêt s'élevait à 11 800 \$. Pour ceux qui avaient achevé leurs études de premier cycle en 2005, le solde moyen deux ans après s'élevait à 20 400 \$. Les étudiants qui avaient achevé des programmes de deuxième ou troisième cycle étaient plus susceptibles d'avoir remboursé leurs prêts dans les deux ans. Parmi ceux qui avaient obtenu une maîtrise et qui avaient des dettes, 32 % avaient remboursé la totalité de leur prêt dans les deux ans, tandis que 30 % des diplômés du doctorat qui avaient des dettes en avaient fait autant.

Parmi les diplômés collégiaux, ceux du Québec, de la Colombie-Britannique et des Prairies étaient les plus susceptibles d'avoir remboursé la totalité de leurs prêts dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme; cela était aussi vrai pour les diplômés du baccalauréat du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et du Manitoba. Parmi les diplômés de collège et d'université, ceux de la région de l'Atlantique étaient les moins susceptibles d'avoir remboursé leurs prêts dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme. Les étudiants des quatre provinces de l'Atlantique faisaient face en quelque sorte à un double problème : ils avaient tendance à déclarer les niveaux de dette au-dessus de la moyenne et des revenus en dessous de la moyenne.

Une analyse des sondages de 2006 et de 2009 sur les étudiants de premier cycle universitaire révèle une relation entre la dette accumulée et les plans de poursuite immédiate d'études supplémentaires. En 2009, les étudiants qui ont déclaré qu'ils prévoyaient poursuivre des études immédiatement après l'achèvement de leur baccalauréat avaient une dette moyenne de 15 036 \$; ceux qui ne prévoyaient pas poursuivre d'autres études avaient une dette moyenne de 16 457 \$ (en 2006, ces montants s'élevaient respectivement à 11 530 \$ et 14 707 \$; ces chiffres ne sont pas corrigés pour l'inflation et tiennent compte des étudiants qui n'ont pas de dette). Il ne semble pas exister de relation statistiquement importante entre le montant de dette qu'un étudiant a accumulé et ses plans d'emploi ou ses revenus prévus, ce qui indique que les étudiants de niveau

postsecondaire ne semblent pas relier leurs décisions de contracter un emprunt, ni le montant de celui-ci, à leurs plans immédiats après les études. Au moment d'évaluer leurs possibilités d'emploi, leur dette a déjà été contractée.

## La dette étudiante en contexte

Selon Statistique Canada (2006), le montant global de la dette d'études au Canada (et non pas uniquement de celle des étudiants en voie d'obtenir un diplôme) a augmenté de 15,8 % entre 1999 et 2005. En 2005, les familles canadiennes devaient collectivement plus de 20 milliards de dollars en dette d'études, contre 17 milliards de dollars en 1999. Parmi les 12 % de familles qui ont déclaré avoir une dette d'études (la fréquence n'a pas changé entre 1999 et 2006), le montant moyen est passé de 12 000 \$ à 12 700 \$. 28 % des familles dont le soutien économique principal était âgé de moins de 35 ans ont déclaré avoir une dette d'études; en comparaison, moins de 10 % des familles dont le soutien économique principal était âgé de 45 ans avaient une dette d'études. Parmi les divers types de dette, la dette d'études globale s'est le moins accrue au cours des six années en question. La dette hypothécaire s'est accrue de 43 %, la dette de marge de crédit, de 133 %, la dette de carte de crédit, de 59 %, les prêts automobiles, de 41 %, et les autres dettes, de 32 %. Par conséquent, la partie dette d'études de l'ensemble de l'endettement a été ramenée de 3,3 % à 2,6 %. Au total, l'endettement des familles canadiennes s'est accru de 48 % en six ans, passant de 515 milliards de dollars à 760 milliards de dollars.

## Les ratios dettes/revenus et l'aide au remboursement

Comme Kapsalis (2006) l'a mentionné, la capacité de rembourser la dette d'études est plus étroitement liée aux revenus après les études qu'à la taille de la dette. Son aperçu sur dix ans des prêts étudiants consolidés en 1994-1995 a conclu qu'après correction pour la taille de la dette, la probabilité qu'un prêt tombe en défaut dans les trois ans suivant la consolidation a

chuté de 1,2 point de pourcentage pour chaque 1 000 \$ du revenu d'un individu. Schwartz et Baum (2006) ont exposé en détail qu'à mesure que le revenu des diplômés augmente, leur capacité de rembourser les prêts étudiants augmente également. Par conséquent, ils font valoir que les décideurs devraient considérer limiter les montants de remboursement de prêt à des proportions gérables du revenu d'un diplômé<sup>12</sup>. Des éléments de preuve provenant de l'END de 2005 indiquent que les ratios de service de la dette (le ratio entre le remboursement de la dette et le revenu) d'un certain nombre de diplômés du postsecondaire canadiens risquaient de mettre ces derniers en péril financier. À l'aide des données de l'END, Bayard et Greenlee (2009) ont classé les emprunteurs selon la taille de leurs ratios de service de la dette gouvernementale. Parmi les diplômés du collège et du baccalauréat ayant contracté des prêts étudiants importants (une dette de 25 000 \$ ou plus), les ratios de service de la dette de ceux du 75<sup>e</sup> percentile s'élevaient respectivement à 14 et 15 %. En d'autres termes, après avoir effectué leurs paiements de dette, ces diplômés disposaient d'environ 85 % de leur revenu brut.

L'END demande également aux diplômés s'ils ont éprouvé des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme (comme le fait remarquer Kapsalis, la majorité des défauts de paiement des prêts étudiants se produisent dans les trois premières années suivant l'obtention du diplôme). 29 % des diplômés de collège, 26 % des détenteurs de baccalauréat, 23 % des diplômés de la maîtrise et 25 % des diplômés du doctorat qui devaient de l'argent sur des prêts étudiants gouvernementaux ont déclaré avoir éprouvé des difficultés à rembourser leur prêt. Comme on devait s'y attendre, les diplômés ayant contracté des prêts plus importants étaient plus susceptibles de mentionner des difficultés à effectuer leurs paiements. Statistique Canada a divisé les emprunteurs selon trois niveaux d'endettement : faible (moins de 10 000 \$), moyen (de 10 000 \$ à 24 999 \$) et élevé (25 000 \$ ou plus). Au niveau collégial, 17 % des diplômés ayant contracté une dette peu élevée ont

mentionné avoir éprouvé des difficultés à rembourser leurs prêts, comparativement à 34 % de ceux qui avaient contracté une dette de taille moyenne, et à 59 % de ceux qui avaient contracté une dette importante. Au niveau du baccalauréat, les diplômés étaient moins susceptibles de mentionner avoir éprouvé des difficultés à rembourser à tous les niveaux : 12 % de ceux qui avaient contracté une dette peu élevée, 22 % de ceux qui avaient contracté une dette de taille moyenne et 43 % de ceux qui avaient contracté une dette importante. Les diplômés de 2005 étaient plus susceptibles que ceux de 2000 d'avoir éprouvé des difficultés à rembourser leurs prêts. Étant donné que les diplômés universitaires gagnent généralement plus d'argent que les diplômés collégiaux et que les défauts de paiement des prêts tendent à être associés davantage avec les niveaux de revenu qu'avec la taille de la dette, il s'en suit que les diplômés du collégial seraient plus susceptibles de mentionner avoir éprouvé des difficultés à effectuer leurs paiements que les diplômés d'université<sup>13</sup>.

Un certain nombre de gouvernements ont récemment adopté des politiques publiques pour aider ceux qui éprouvent des difficultés à rembourser leurs prêts étudiants. Le Programme fédéral d'aide au remboursement (PAR), instauré en août 2009 pour remplacer les programmes existants d'exemption d'intérêt et de réduction de la dette en voie de remboursement, établit un cadre de remboursement similaire à celui que favorisent Schwartz et Baum. D'abord, ce programme limite la période de remboursement à 15 ans (dix ans pour les emprunteurs ayant des incapacités permanentes). Ensuite, il établit les paiements selon le revenu et la taille de la famille de l'emprunteur. Finalement, il limite les paiements à un maximum de 20 % du revenu de l'emprunteur. Les paiements que les personnes participant au PAR sont en mesure d'effectuer seront appliqués à la réduction du capital de leur prêt (les intérêts seront couverts par le gouvernement fédéral) pendant une période maximale de cinq ans. Les personnes qui ont besoin d'aide après cinq ans ou qui ont effectué des paiements pendant plus de dix ans effectueront des paiements abordables selon leur revenu et la taille de

12. Schwartz et Baum indiquent un ratio paiement/revenu d'au plus 18 à 20 % du revenu discrétionnaire d'un individu; le montant chuterait pour ceux dont les niveaux de revenu sont relativement bas.

13. Les diplômés du collégial étaient également susceptibles d'avoir contracté des dettes de taille moyenne ou importante. 46 % de ceux qui avaient emprunté ont déclaré devoir moins de 10 000 \$, contre 28 % des diplômés du baccalauréat.

leur famille; le gouvernement fédéral couvrira les intérêts ainsi qu'une portion du capital, de façon à ce que le prêt soit remboursé dans les 15 ans suivant les fins des études de l'emprunteur<sup>14</sup>. En Nouvelle-Écosse, le programme amélioré d'aide au remboursement (qui s'applique uniquement aux prêts provinciaux) offre aux emprunteurs jusqu'à 54 mois d'aide, au cours desquels les paiements ne dépasseront pas 7 % du revenu familial brut de l'emprunteur. Des programmes semblables ont aussi été implantés au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan.

Plutôt que d'introduire une version du PAR, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a annoncé dans son budget de 2009 l'élimination des intérêts sur les prêts étudiants provinciaux. À compter d'août 2009, tous les Terre-neuviens qui ont contracté des prêts étudiants ne payent plus les intérêts sur la portion provinciale de leur prêt. L'exonération du paiement des intérêts s'applique à tous les prêts étudiants provinciaux, sans égard à la situation financière de l'emprunteur ou à la province de résidence actuelle.

14. Au cours de la seconde phase du PAR, le gouvernement fédéral paye les intérêts et la portion du remboursement du prêt non couverte par l'emprunteur.

# VI. Conclusion

L'histoire de l'endettement étudiant au Canada entre 2000 et 2009 est autant l'histoire des politiques gouvernementales en ce qui a trait au financement des études postsecondaires et au soutien des étudiants que celle de l'emprunt. Surtout au niveau universitaire, deux facteurs influent sur la dette étudiante : la politique relative aux frais de scolarité et l'aide financière aux étudiants. Pour la plupart des étudiants, les frais de scolarité constituent la dépense la plus importante au cours de l'année scolaire, représentant environ un tiers de leur dépenses. Comme nous l'avons constaté, dans les années 90, les augmentations radicales des frais de scolarité ont pu facilement mener à des augmentations importantes de la fréquence et du montant de la dette étudiante. Au cours de cette décennie, les frais de scolarité universitaires et la dette moyenne des étudiants ont doublé.

Toutefois, la dette étudiante ne s'accroît pas nécessairement au même rythme que les frais de scolarité. Entre 1999-2000 et 2008-2009, les frais de scolarités des étudiants du premier cycle universitaire au Canada ont augmenté de 14 % (sans égard à l'inflation). Les étudiants qui ont obtenu leur diplôme en 2009 avaient contracté une dette de seulement 9 % de plus que celle des diplômés de la classe de 2000. En fait, entre 1999-2000 et 2004-2005, en dépit de l'augmentation de 10 % des frais de scolarité, la dette des diplômés au cours de ces deux années a diminué de 1 %. Cela ne s'est pas produit par hasard. À la fin des années 90, les gouvernements ont augmenté de façon importante les montants de l'aide financière non remboursable, en établissant et en assouplissant des programmes conçus expressément pour réduire la dette étudiante. L'introduction de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, en 1999-2000, et les augmentations correspondantes des bourses fondées sur les besoins et de la remise de dette offertes par les gouvernements provinciaux ont permis aux étudiants de faire face à la hausse des coûts sans augmenter leur

endettement. Au cours de la seconde moitié de la décennie, bien que l'existence de programmes de réduction de la dette, comme ceux de la Fondation, ait permis d'atténuer l'augmentation par rapport à celle qui s'est produite au cours des années 90, la dette étudiante universitaire a recommencé à s'accroître. Il est clair que les gouvernements disposent des outils nécessaires pour contrôler ou même réduire la dette étudiante.

Le manque de données complètes nuit à l'analyse de la dette des diplômés collégiaux, mais la tendance semble être similaire à celle de la dette des diplômés universitaires. La dette a diminué au cours de la première partie de la présente décennie, et elle semble avoir recommencé à s'accroître depuis ce temps. Les diplômés de collège sont beaucoup plus susceptibles de mentionner des difficultés à rembourser leurs prêts au cours des premières années suivant l'obtention de leur diplôme que les diplômés d'université. Compte tenu du fait que les défauts de remboursement de prêt semblent être étroitement liés au niveau de revenu et que les diplômés de collège gagnent moins d'argent que les diplômés d'université, il fallait s'y attendre.

Au cours des dernières années, les gouvernements ont davantage orienté leur politique relative à la dette étudiante sur la question de la capacité de gérer la dette. L'introduction de programmes comme le Programme fédéral d'aide au remboursement simplifie les mesures existantes, telles que l'exemption d'intérêts et la réduction de la dette en voie de remboursement. Les diplômés qui gagnent moins d'argent qu'ils ne le prévoyaient, ou pas assez d'argent pour rembourser leur prêt, peuvent réduire leurs paiements à un niveau gérable sans prolonger la durée de la période de remboursement au-delà de 15 ans. Bien qu'ils ne se soient pas accrus de façon radicale au cours de la présente décennie, les niveaux de dette sont importants. Les programmes tels que le PAR peuvent devenir rapidement populaires auprès des diplômés qui entrent dans un marché du travail serré.

## Après les bourses d'études du millénaire?

La création de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a entraîné une augmentation importante de la portion non remboursable de l'aide financière aux étudiants et, comme nous l'avons constaté, elle a contribué à la modération des niveaux d'endettement des étudiants après 2000. Comment la fin du Programme des bourses d'études du millénaire en 2008-2009 touchera-t-elle les étudiants et les dettes qu'ils ont accumulées?

Premièrement, la dette étudiante moyenne ne devrait pas être touchée, parce que le gouvernement fédéral a introduit le Programme canadien de bourses aux étudiants pour prendre la relève du Programme de bourses d'études du millénaire en 2009-2010. Bien que les 335 millions de dollars versés annuellement par la Fondation sous forme de bourses fondées sur les besoins soient appelés à disparaître, 350 millions de dollars de subventions fédérales les remplaceront. En fait, puisque les fonds fournis par l'entremise du nouveau programme fédéral de bourses doivent augmenter chaque année, pour atteindre 430 millions de dollars en 2012-2013, le nouveau programme peut servir à réduire les niveaux moyens de la dette étudiante plutôt qu'à simplement la maintenir aux niveaux actuels. Il s'agit bien entendu d'une bonne nouvelle pour les étudiants canadiens qui doivent emprunter pour financer leurs études post-secondaires.

Deuxièmement, le changement de programme aura une incidence sur les critères d'admissibilité aux bourses. La Fondation a versé la majeure partie (285 millions de dollars annuellement) de ses bourses fondées sur les besoins à des étudiants ayant des besoins élevés. L'objectif était d'aider à réduire la dette des étudiants aux prises avec les exigences d'emprunt les plus élevées. À compter de 2005-2006, la Fondation a fourni 50 millions de dollars de plus par année aux étudiants issus de familles à revenu faible ou vivant en milieu rural ainsi qu'aux étudiants autochtones confrontés à

des obstacles financiers dans la poursuite de leurs études, même s'ils n'avaient pas les niveaux de besoins les plus élevés (voir Berger (2008) pour un examen de la différence entre les deux programmes et les types de bénéficiaires). À titre de comparaison, le nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants attribuera la totalité de ces fonds aux étudiants issus de familles à revenu faible ou moyen, sans égard à la taille de leurs prêts. Cela signifie que les étudiants à revenu faible verront leur dette diminuer, tandis que les autres étudiants, dont les revenus peuvent se situer au-dessus des seuils d'admissibilité aux bourses et qui ont contracté des prêts importants, verront leur dette augmenter.

Troisièmement, le nouveau programme est conçu pour atteindre un plus grand nombre d'étudiants, bien que pour ce faire il diminue la valeur de la bourse versée. Le Programme des bourses d'études du millénaire a fourni des bourses d'un montant moyen de 3 000 \$ à environ 90 000 étudiants par année, tandis que son programme de bourses d'accès a fourni des bourses d'un montant moyen de 2 000 \$ à environ 25 000 étudiants. Le Programme canadien de bourses aux étudiants espère desservir 245 000 étudiants par année, mais il le fera par des bourses de 2 000 \$ ou de 800 \$, selon que l'étudiant est issu d'une famille à revenu faible ou moyen. En résumé, un plus grand nombre d'étudiants bénéficiera de la réduction de dette financée par le gouvernement fédéral, mais la prestation moyenne par étudiant sera moindre, ce qui signifie que certains types d'étudiants se retrouveront avec moins de dettes, tandis que les autres se retrouveront avec une dette accrue.

Le dernier point concerne l'interaction des programmes fédéraux et provinciaux d'aide financière aux étudiants. Lorsque les deux paliers de gouvernement fournissent des avantages similaires aux mêmes citoyens, il existe toujours un risque qu'en

## Après les bourses d'études du millénaire? (suite)

l'absence de coordination, les augmentations de dépenses d'un palier soient annulées par les réductions de dépenses de l'autre, ce qui n'améliore pas le sort des bénéficiaires. Ce danger existait lorsque la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire a été créée par le gouvernement fédéral sans consultation préalable des provinces et des territoires. La Fondation a réglé ce problème dans le cadre de ses négociations avec chaque province et territoire qui ont précédé l'attribution des premières bourses d'études du millénaire. Ces négociations ont mené à des engagements de la part des provinces et des territoires à veiller à ce que les étudiants tirent pleinement profit de l'injection de nouveaux fonds. Lorsque la Fondation a introduit son programme de bourses d'accès en 2005-2006, sa pratique avait évolué jusqu'au point de coordonner la conception du programme au préalable avec les différents gouvernements et jusqu'au point où, dans certains cas, des programmes Fondation-province conjoints ont été élaborés pour fournir une plus grande certitude qu'aucun fonds du millénaire ne seraient « déplacés ». Ce souci d'éviter de déplacer les nouvelles dépenses est loin d'être généralisé dans les relations fédérales-provinciales; en fait, un examen des récentes initiatives fédérales en matière de dépenses a démontré que le Programme des bourses d'études du millénaire constituait un des rares cas où la question avait été traitée (Lazar, 2008).

Tandis que le nouveau Programme canadien de bourses aux étudiants perpétue le financement non remboursable fourni antérieurement par la Fondation, il ne continue pas de suivre le modèle de la Fondation quant à la coordination de

l'interaction préalable des dépenses fédérales et provinciales avec chaque gouvernement. Cela n'aura aucune importance si les provinces ne réduisent pas les avantages qu'elles fournissent aux étudiants eux-mêmes au cours de la période d'ajustement qui suivra l'introduction du nouveau programme fédéral. Si certaines provinces décident plutôt qu'elles ne peuvent plus soutenir les réinvestissements qu'elles avaient introduits conjointement avec la Fondation des bourses d'études du millénaire<sup>15</sup> ou si, de façon plus générale, les nouvelles dépenses fédérales leur permettent de réorienter leurs propres dépenses à l'extérieur de l'aide non remboursable, alors la question du déplacement des fonds sera soulevée de nouveau et, qui plus est, la dette étudiante pourrait s'accroître. Un des cas les plus importants sera celui du Québec, qui a choisi de ne pas participer au Programme canadien de bourses aux étudiants. La part de financement du Québec pour le nouveau programme fédéral de bourses sera fournie à titre de « paiement de remplacement » au gouvernement plutôt que directement aux étudiants dans le cadre d'une entente traitant de la question du déplacement, comme ce fut le cas avec la Fondation. Si le gouvernement du Québec choisit de ne pas verser les fonds fédéraux aux étudiants sous forme de bourses, le programme fédéral ne constituera pas un avantage supplémentaire pour les étudiants, et leur dette s'accroîtra.

Par conséquent, seul le temps dira si la façon dont le financement fédéral de l'aide non remboursable est fourni (et non pas seulement le montant) a un impact sur le contrôle de la dette étudiante.

15 Les bourses d'études du millénaire ont remplacé les prêts pour études provinciaux et, dans certains cas, les bourses, ce qui a créé des économies pour les provinces, que ces dernières, dans le cadre de leurs ententes bilatérales avec la Fondation, ont réinvesties dans l'aide aux étudiants ou dans les programmes connexes. Le nouveau programme fédéral de bourses réduit les prêts fédéraux, ce qui n'entraîne pas d'économies comparables pour les provinces. Au cours de la période suivant le transfert d'un programme à l'autre, les provinces devront décider si elles peuvent continuer de financer les programmes qui ont été mis sur pied grâce aux économies créées par l'instauration des bourses d'études du millénaire puisque ces économies ne seront plus réalisées.

